

MONTREAL – Devant la Commission Charbonneau, jeudi, l'ancien président de la FTQ-Construction, Jean Lavallée, a nié avoir voulu mener la barque de la SOLIM et s'est plaint du fait que certains témoins sont venus devant la commission pour «s'essuyer les pieds» sur lui.

Dès le début de son témoignage, Jean Lavallée, 73 ans, décrit comme un véritable dieu par l'ancien pdg de la SOLIM Guy Gionet, a cherché à atténuer son influence, son importance au sein du fonds immobilier.

Il a d'abord affirmé que Guy Gionet était un homme parfaitement compétent comme pdg, capable de gérer ses affaires sans lui. M. Lavallée est d'ailleurs électricien de formation et a passé l'essentiel de sa vie comme représentant syndical.

Ensuite, il a refusé de porter le chapeau que certains ont cherché à lui faire porter. «On s'est tellement essuyé les pieds sur moi à cette commission-là. On aura probablement plus le temps d'en parler. C'est pas vrai que j'ai essayé de 'runner' ça, puis de faire mes quatre volontés, puis tout. Tout le monde avait peur, à les écouter parler... Peur de qui? On ne me connaît pas pour dire ça», a-t-il protesté dans une tirade spontanée.

Il s'est aussi défendu d'avoir fait quoi que ce soit pour son bénéfice personnel durant ses décennies passées à la FTQ-Construction. «Je ne suis pas quelqu'un qui force. J'ai toujours aidé le monde dans le but de faire avancer le mouvement, pas dans le but de me faire un pouvoir politique. Jamais», a-t-il tonné.

Il a aussi assuré qu'il ne «baverait» sur personne, comme d'autres l'ont fait selon lui devant la commission.

Mais déjà, il a cherché à atténuer son importance à la SOLIM. «C'est Guy (Gionet) avec son équipe qui fait les recommandations, puis qui analyse les dossiers et puis qui regarde pour que ça fonctionne», a-t-il affirmé.

Écrit par L'actualité
Jeudi, 16 Janvier 2014 20:47 -

M. Gionet, lui, avait plutôt soutenu qu'il se devait de suivre les instructions de M. Lavallée, un homme tout puissant, qui était également un ami personnel de l'entrepreneur en construction Tony Accurso.

Mais M. Lavallée a livré une tout autre version de la dynamique qui prévalait à la SOLIM. «Moi, je me fiais sur lui, à cause que c'est pas mon métier, ça. C'est Guy Gionet, qui est un gars très compétent, qui nous amenait les discussions. Puis il disait 'voici telle et telle chose; ça, ça va être bon'», a relaté M. Lavallée.

«C'est très rare qu'on a voté contre des résolutions que Guy a amenées, à cause qu'il nous arrivait avec de quoi qui se tenait debout. Ce n'est pas moi qui amenais ça là. Moi, j'étais là pour appuyer Guy. Je l'ai toujours appuyé», a conclu M. Lavallée.

Par ailleurs, il a précisé que sa seule rémunération venait de la Fraternité interprovinciale des ouvriers en électricité, la FIPOE, sa section locale au sein de la FTQ-Construction. Au moment de son départ, il touchait entre 115 000 \$ et 120 000 \$.

Il siégeait également à la FTQ, à la FTQ-Construction, au Congrès du travail du Canada, à la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST), à la Commission de la construction du Québec, au Fonds de solidarité des travailleurs du Québec et à son bras immobilier, la SOLIM, mais ne touchait aucune rémunération pour ce faire, a-t-il précisé.

Il a raconté avoir fondé la FTQ-Construction en 1980-1981, sous le règne de Louis Laberge, qui fut longtemps président de la FTQ.

Il poursuivra son témoignage lundi.

Cet article [Jean Lavallée se plaint du fait que certains se sont «essuyé les pieds» sur lui](#) est apparu en premier sur [L'actualité](#).

Jean Lavallée se plaint du fait que certains se sont «essuyé les pieds sur lui

Écrit par L'actualité

Jeudi, 16 Janvier 2014 20:47 -

Consultez la source sur Lactualite.com: [Jean Lavallée se plaint du fait que certains se sont «essuyé les pieds sur lui](#)